MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	770
Moto-Club	MOTO CLUB DE DREUX
N° d'affiliation	0326
Date	1 octobre 2017
Lieu	ECUBLE
Organisateur technique	MOTO CLUB DE DREUX
Adresse	BP 40017 28130 PIERRES
E-mail	mcdreux@wanadoo.fr
Téléphone	0237228904

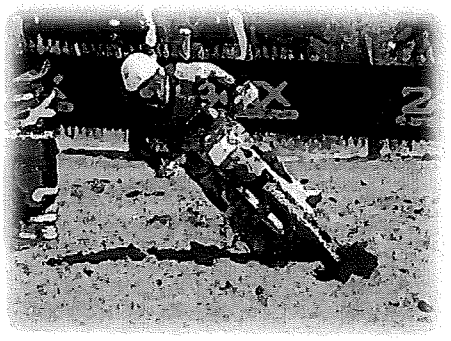

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	POURRIAU Daniel	Licence : ODC 019995
Président du Jury ou Arbitre*	DION Denis	Licence : OFF 056813
Membre du Jury	QUINCE-LEGER Leslie	Licence : OFF 215118
Membre du Jury	DION Sylvie	Licence : OFF 230786
Commissaire technique responsable	THOUSEAU Serge	Licence : OFF 128373
Responsable du chronométrage	JAMET Lydia	Licence : OFF250604

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Championnat de ligue open	13 ans	/	125 à 650 cm3	Championnat de ligue open du centre
Inter championnat quads	15 ans	63 ans	250 à 525 cm3	Inter championnat quads
National side car	14 ans	/	350 à 1000 cm3	National en trois manches

Engagement :

Site Internet ----- motoclubdedreux.com
Contact ---------- Noël DIEU
Adresse ---------- BP 40017 28130 PIERRES
Téléphone ------ 0237228904 E-mail ----- mcdreux@wanadoo.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 10
Caution : 0

MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☒ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)
☐ non

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **DCT Camille VENNETIER**

Nombre de secouristes **20**

Hôpital le plus proche ..... **DREUX**

Nombre d'ambulance(s) **3**

Temps de trajet (en min) ..... **25 mns**

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **TERRAIN DE MOTO CROSS D'ECUBLE**

Adresse ..... **Lieu dit Bilheux**

Capacité Moto :
Pendant les essais : **50**
En manche : **42**

Capacité Quad/Side-car :
Pendant les essais : **32**
En manche : **27**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1350**

Largeur minimum de la piste **6**

Largeur de la grille **30**

Longueur de la ligne droite de départ **95**

Nombre d'OCP* **25**

**Officiels Commissaires de Piste*

<u>Rappel</u> : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : **26 juillet 2017**	Date : 1 AOUT 2017	Date :
MOTO CLUB DE DREUX	LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire	Numéro :

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

ADDITIF

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM..... 770
Moto-Club..... **MOTO CLUB DE DREUX**
N° d'affiliation..... **0326**
Lieu..... **ECUBLE**

MOTO CROSS NATIONAL DU 1 OCTOBRE 2017

TERRAIN D'ECUBLE (28) (près de CHATEAUNEUF EN THYMERAIS)

MOTO CROSS NATIONAL (85/125/250/450/525/650/750/1000 CM3)

REGLEMENT PARTICULIER

1 : Le MOTO CLUB DE DREUX organise son 41ème moto cross national le dimanche 1 octobre 2017 sur le circuit D'ECUBLE (28).

2 : TERRAIN D'ECUBLE : Homologué par la préfecture le 30 mars 2016
longueur : 1350 mètres /largeur grille de départ : 30 mètres / piste entre 6 et 10 mètres

3 : NOMBRE DE COUREURS ADMIS : solos 30 sur une ligne, 42 sur deux lignes
quads et side car 15 sur une ligne et 27 sur deux lignes

4 : CAPACITE : nationale

5 : CLASSES ADMISES : Inter championnat quads
Championnat de ligue open
National side car

6 : ENGAGEMENTS : Ouverture des engagements suite à parution du calendrier F.F.M.
Clôture des engagements suivant règlement de chaque championnat.
Droit d'engagement de :
- **35€ pour les nationaux side car (dont 10 € pour la location du transpondeur)**
- **37 € pour le championnat de ligue open (dont 10 € pour la location des transpondeurs)**
- **45 € pour l'inter championnat quad (dont 10 € pour la location des transpondeurs)**

Bulletin à adresser à :
- Pour les nationaux side car : MOTO CLUB DE DREUX /BP 40017 / 28130 PIERRES
- Pour le chpt de ligue open : au secrétariat de la ligue du centre
- Pour l'inter championnat de quads : au secrétariat du grand ouest de quad

7 : CONTROLE DES LICENCES : les pilotes devront, en personne, faire contrôler leurs licences le samedi de 16h à 20h ou le dimanche de 7h00 à 8h00 et une permanence sera assurée jusqu'à 8h30. Tout pilote n'ayant pas pointé avant 8h30 sera considéré comme absent et remplacé par un autre. ATTENTION : premier entraînement à 8h30.

8 : VERIFICATIONS : sur le terrain samedi 30 septembre de 16h00 à 20h00 et le dimanche 1 octobre de 7h00 à 8h30

9 : ENTRAINEMENTS : la circulation dans le parc coureur est autorisée au ralenti. Entraînement à partir de 8h30 suivants les catégories (voir horaires en annexe). La machine devra être munie de ses numéros de courses et de plaques réglementaires, le casque devra porter le numéro de course sur le coté droit. Respecter les signaux des drapeaux effectués par les commissaires.

10 : DOSSARD : port obligatoire si fournis par l'organisateur (toutes modifications sont interdites sous peine de sanctions, à l'entraînement comme pour les courses)

11 PARC D'ATTENTE : Lorsque le premier pilote quittera le parc pour rentrer en grille, plus aucun pilote ne sera accepté. Les éventuels pilotes réservistes seront alors autorisés à prendre le départ.

12 : DEPART : les départs seront donnés manuellement et effectués conformément au règlement respectif de chaque catégorie.

13 : AIRE DE LAVAGE : les pilotes sont priés lors des fins de courses ou des entraînements, de laver leurs machines dans les aires de lavage prévues à cet effet. Toutes personnes ne respectant pas ce règlement sera sanctionné.

14 : COURSES :
Nationaux side car : trois manches de 15 mn + 2 tours
Championnat de ligue open : trois manches de 20 mn + 1 tour pour les prestiges et 3 manches de 15 mn + 1 tour pour les évolutions
Inter championnat de Quad : trois manches de 20 mn + 1 tour

15 : CLASSEMENT : il se fera par addition des points selon le mode des championnats de France : le 1er 25 points, le 2ème 22 points etc .....le 20ème 1 point, avec départage des ex aequo dans l'ordre de l'arrivée de la dernière manche.

16 : ASSURANCES : conforme à la législation en vigueur :
GRAS SAVOYE 26 rue Emile Decorps 69628 VILLEURBANNE

Les différentes prescriptions du règlement national F.F.M. et du code sportif national sont obligatoires pour la présente épreuve, ainsi que les différentes prescriptions du règlement du championnat de ligue du centre open 2017 et de l'inter championnat de Quad 2017.
Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du Club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 26/07/17	Date : 1 AOUT 2017	Date :
MOTO CLUB DE DREUX	LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire	Numéro :

ANNEXE : LISTE DES OFFICIELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

Organisateur

N° d'épreuve FFM..... 770
Moto-Club..... MOTO CLUB DE DREUX
N° d'affiliation..... 0326
Lieu..... ECUBLE

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence
Directeur de course	POURRIAU Daniel	OFF 019995
Directeur de course Adjoint	BERRUER Robert	OFF 280333
Président du Jury	DION Denis	OFF 056813
Membre du Jury	QUINCE-LEGER Leslie	OFF 215118
Membre du Jury	DION Sylvie	OFF 230786
Membre du Jury		
Commissaire technique	THOUSEAU Serge	OFF 128373
Commissaire technique	GUILLARD-THOUSEAU Patricia	OFF 222377
Commissaire technique	GUILLARD Jean-François	OFF 065603
Commissaire technique	ERBEL Cédric	OFF 048649
Chronométreur	JAMET Lydia	OFF 250604
Chronométreur	JESUS Liliane	OFF 270194
Secrétaire du Jury	HARRY Joëlle	LDI 054187
Responsable du pré-parc	GAUTHIER Claude	OFF 036368
Responsable des transpondeurs	???	
Commissaire de piste	ANGOT Gilbert (responsable)	OFF 002260

HORAIRES PRÉVISIONNELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

Organisateur

N° d'épreuve FFM 770
Moto-Club ..... Moto club de Dreux
N° d'affiliation 0326
Lieu ..... Ecublé

Date ---------- 1 octobre 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
	8h30	**Contrôles administratifs**	Toutes catégories	1h30
8H30	8H45	**Essais Libres**	Side car	15 mn
8h50	9h05	**Essais Libres**	Inter quads	15 mn
9h10	9h35	**Essais Chronométrés**	Chpt ligue 1er groupe	25 mn
9h40	10h05	**Essais Chronométrés**	Chpt ligue 2ème groupe	25 mn
10h05	10h25	**Entracte**		20 mn
10h25	10h40	**Essais Chronométrés**	Side car	15 mn
10h45	11h05	**Essais Chronométrés**	Inter quads	20 mn
11h10	11h25	**Manche I**	Ligue évolution	15 mn + 1 t
11h35	11h55	**Manche I**	Ligue prestige	20 mn + 1 t
11h55	13h30	**Repas**		1h35mn
13h30	13h50	**Manche I**	Side car	15 mn + 2 t
14h00	14h20	**Manche I**	Inter quads	20 mn + 1 t
14h30	14h45	**Manche 2**	Ligue évolution	15 mn + 1 t
14h55	15h15	**Manche 2**	Ligue prestige	20 mn + 1 t
15h15	15h35	**Entracte**		20mn
15h35	15h55	**Manche 2**	Side car	15 mn + 2 t
16h05	16h25	**Manche 2**	Inter quads	20 mn + 1 t
16h35	16h50	**Manche 3**	Ligue évolution	15 mn + 1 t
17h00	17h20	**Manche 3**	Ligue prestige	20 mn + 1 t
17h20	17h40	**Entracte**		20 mn
17h40	18h00	**Manche 3**	Side car	15 mn + 2 t
18h10	18h30	**Manche 3**	Inter quads	20 mn + 1 t
18h40	19h00	**Remise des Prix**		